République Française

VILLE DE GRIGNY - RHÔNE Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Date de convocation : 24 février 2023

Séance du 3 mars 2023

Président : M. Xavier ODO

Nombre de conseillers : en exercice : 29

en exercice : 29 présents : 22

Présents: Mmes - MM.:

Secrétaire(s): Mme Victoria MARI.

Xavier ODO, Isabelle GAUTELIER, Guillaume MOULIN, Najoua AYACHE, Florian RAPP, Victoria MARI, Frédéric SERRA, Irène DARRE, Christophe CABROL, Marie-Claude MASSON, Nathalie COURREGES, Hervé NOUZET, Amar MANSOURI, Olivier CAPELLA, Maxime MONTET, Delphine FAURAND, Aurélie FRONTERA, Florian CAMEL, Roland DÉCOMBE, Jérome BUB, Daniela SEIGNEZ, Monji OUERTANI

Ont donné procuration : Mmes - MM, :

Maria MARTINEZ à Marie-Claude MASSON, Djamal MESAI-MOHAMMED à Hervé NOUZET, Charlotte MARLIAC à Olivier CAPELLA, Chloé OLLAGNIER à Florian RAPP, Théo VIGNON à Najoua AYACHE, Pia BOIZET à Roland DÉCOMBE, Arnaud DEROUBAIX à Victoria MARI

EXERCICE 2023 - BUDGET GÉNÉRAL - BUDGET PRIMITIF

Vu le Débat d'Orientations budgétaires 2023, acté lors du Conseil municipal du 2 février 2023 ;

Vu le compte administratif 2022, adopté par délibération n°23_003 du Conseil municipal du 2 février 2023 ;

Vu le projet de budget primitif de l'année 2023 annexé à la présente ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2023 du budget général, dont les montants en dépenses et en recettes, par section, sont les suivants :

	-	
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	12 060 058,00 €	12 060 058,00 €
Total de la section de fonctionnement	12 060 058,00 €	12 060 058,00 €
Section d'investissement	9 247 611,68 €	9 812 115,67 €
Restes à réaliser	370 685,55 €	274 212,00 €
Résultat reporté	468 030,44€	
Total de la section d'investissement	10 086 327,67 €	10 086 327,67 €
Total	22 146 385,67 €	22 146 385,67 €

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le budget primitif 2023 et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

A la **majorité** des suffrages exprimés par 24 voix pour, 5 contre

Pour extrait conforme,

Le Maire, Xavier **O**DO. La Secrétaire, Victoria MARI.

1/1